

région. "Les tragiques événements d'aujourd'hui soulignent qu'il est absolument nécessaire de régler la question palestinienne. La communauté internationale doit consacrer tous ses efforts à trouver un règlement juste et durable, fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU."

-30-

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent contacter le :

Service de relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874